

Le premier bâtiment de commerce venant d'Europe a mouillé Samedi matin (le 2 mai) de bonne heure en haut de l'Isle aux Grues à deux lieus enbas de la station de quarantaine, et fut aussitôt annoncé dans la ville. Une dépêche télégraphique fut reçue vers dix heures en ces mots:—

« Arrivé à la station le brick WILLIAM ASH, venant de Bordeaux en France, parti le 20 mars, aux ordres du capitaine; a essuyé des retards par suite de beaucoup de glaces, tant sur le golfe que sur le fleuve; n'a pas aperçu d'autres bâtimens.— *IBID.* »

L'ARMEE.— La première division du 32^e de ligne qui stationne à Québec depuis cinq ans, doit partir pour Montréal sur le premier ou le second bateau à vapeur. Le 66^e de ligne devait quitter Kingston pour Québec, vers le 26 d'Avril.

M. le colonel McDougal, du 79^e montagnards, qui se retire de l'armée, après un service si long et si zélé, a cédé, Mercredi dernier, le commandement de son régiment à M. le Major Cameron.— *IBID.*

UN INCENDIE éclata Samedi matin (2 Mai) vers quatre heures, dans la maison habitée par M. F. Cauchon, forgeron, et appartenant à M. Pierre Drolet, aubergiste, située rue Saint-Roch, faubourg Saint-Roch. La partie inférieure de la maison était occupée comme boutique, et la partie supérieure comme logement. Quelques minutes plus tard on aurait à peine pu sauver la vie des personnes, les flammes d'en bas coupant tout moyen de sortir. La maison voisine des héritiers St-Germain fut endommagée. Rien n'était assuré chez M. Drolet; la maison de Baillargé l'était au montant de £50.— *IBID.*

INCENDIE D'ASTREUX.— Le feu éclata hier au matin au soulon vers une heure du matin dans une maison à deux étages, occupée par une famille du nom d'O'Brien, et appartenant à M. Curten, arrireur, dans laquelle est péri le frère de M. O'Brien, jeune homme d'environ dix-neuf ans. La famille s'est sauvée en se jetant du haut du second étage. Le premier étage n'était occupé par aucune personne. De là le feu se communiqua à la maison voisine appartenant à une personne du nom de Brunelle, à celle de Blais, battelier, de Curten, de Quinn, St. Hilaire, Wilson et autres. Le nombre des propriétés consumées monte à onze, outre trois qui ont été démolies.— *CANADIEN* du 4.

NOYE.— Le 2 du courant, près du Quai des Indes, dans une crevasse, l'enfant de M. Chs. Vallée, Maître Tonnellier de la Basse-Ville.— *IBID.*

VOLS.— Une tentative audacieuse de vol eut lieu hier vers 6 heures de l'après-midi, dans la librairie de M. M. Neilson & Cowan. Un homme y étant entré saisit à la gorge un jeune commis qui la gardait, en le menaçant de l'étrangler s'il criait. Heureusement que le jeune homme réussit à s'échapper des mains du scélérat et courut au secours, sur quoi celui-ci s'évada. La nuit dernière, on a essayé à forcer les contrevens.

Nous apprenons aussi, mais sans détails, que l'Eglise du Château Richer a été volée la nuit dernière, au montant, nous rapporte-t-on, de £100.— *CANA. BELL* du 6.

PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES.

ENTRÉE EN DOUANE.

4 mai, brick PROCRIS, Arnold, 1^{er} avril, à H. Lemesurier & Cie, en lest; 3 passagers de chambre; pilote, P. Lapointe.

— Barque BEAUFORT, Neile 21 mars de Londres; à —; 1 passager de la chambre; pilote, C. Vocelle.— A vu beaucoup de glace à environ 40 mille S. S. E. du Cap Rosier.— Sept bâtimens étaient pris dedans.

Le GREAT BRITAIN, vedaus à Québec, fut aperçu long. 20, par PROCRIS.

Le RED BREAST, Lovell, pour Québec, a été expédié en Douane il y a eu huit jours Samedi dernier, et chargé par Tucker et Laurie.

VAISSEAUX CHARGEANT POUR DIFFERENS PORTS.

- 20 avril—Goëlette MARY ANNE, Allard, pour Halifax, au quai de M^cCallum, par Wm. Pryor
30 — Goëlette MARIE VIRGINIE, Vignau pour Halifax, au quai des Indes, par R. Peniston.
2 mai—Goëlette PRINCESS ROYAL, Joncas, pour Michiramichi, au quai des Indes, par Rodger, Dean & cie.
4 mai—Goëlette MARIE MARGUERITE, Carbonneau, pour Halifax, au quai de M^cCallum, par Aylwin & Wood.
— Navire MALABAR, Frobisher, pour Liverpool, par George Black.

LES NOMS DES VAISSEAUX SUIVANS SONT ANNONCÉS MONTANT LA RIVIERE.

- 8 mai, Barque SALUS, 9 avril de Newcastle à Wm. Price & Cie.
— EUPHROZINE, 9 avril de Bridge Water, cargaison, briques, à H. Lemesurier & Cie.
— Brick ESQUIMAUX, 25 avril de Terneuve, cargaison rum, à M. Dunscomb et deux autres vaisseaux dont les noms ne sont pas encore connus.

BUREAU DU SECRETAIRE DE LA PROVINCE.

Québec, 6^e Mai, 1835.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR EN CHEF de faire la nomination suivante, savoir:—

JOSEPH BABY, Gentilhomme, pour être Notaire Public dans cette Province.

DECES.

Décédé.— En cette Paroisse, le 3 du courant, Dame MARIE-ANNE DORÉ épouse de Mr. ALEXIS BRECHU, Cultivateur de cette Paroisse. Elle était âgée d'environ 42 ans.

— En la Paroisse de St. Edouard, le 10 du courant, à l'âge d'environ 42 ans, M. JAMES WOOLRICK, ci-devant de Montréal et depuis plusieurs années résidant dans la dite Paroisse, et Greffier de la Seigneurie St. George. Il laisse une épouse, deux enfans et un grand nombre de parents et amis pour déplorer sa perte.

AVERTISSEMENTS.

LE JEUNE BARONETTE

OU LE

YOUNG BARRONNTE.

SUPERBE ETALON de RACE METIS avantageusement connu par les beaux Poulins qu'il a déjà produit, sera à l'usage des Juments pendant la saison et se tiendra dans l'Ecurie du Soussigné au VILLAGE DE LAPRAIRIE tous les jeurs de la semaine, excepté le JEUDI et VENDREDI qui se trouvera au Village de St. Philippe, aux Ecuries de FREDERIK SINGER, Ecuyer, pour le même usage.—

Ce CHEVAL, est âgé de SEPT ANS, réunis toutes les qualités désirable dans un ETALON, il a obtenu le premier prix à l'inspection d'Agriculture pour le Comte de Lacadie. Il a été engendré par le fameux CHEVAL le VIEUX BARONETTE.

Pour faciliter les Cultivateurs, l'on prendra en paiement toutes sortes de Grains ou Foins, après les Récoltes.

Les prix seront modérés en s'adressant à J. M. A. RAYMOND.

Laprairie, 16 Avril, 1835.

ATTENTION!!!

NOUS prions Messieurs nos ABONNES qui n'ont pas encore payé le premier trimestre de leur Souscription à L'IMPARTIAL de vouloir nous le faire parvenir avec le montant du second commencé le 26 FEVRIER dernier. Nos SOUSCRIPTEURS de Montréal pourront faire leur paiement dans les mains de M. BENJAMIN STARNES, Ecuyer Marchant, près du Marché-Neuf, vis-à-vis la Maison neuve de M. RASCO.

Laprairie, 12 Mars, 1835.

AVIS.

A VENDRE à des conditions très avantageuses et à des termes de paiement faciles pour l'acquéreur, UNE TERRE situ e dans la Paroisse de St. Isidore, une lieue de distance de l'Eglise, bien boisée en Pin, Epinette et autres bois, de trois arpents de front sur vingt cinq de profondeur, sa deventure sur le grand chemin qui conduit à la Paroisse Ste. Martine et aux Etats Unis. Cette propriété offre des grands avantages pour les commerçans en bois, qui en tirant parti du bois trouveront un sol très productif.

Pour plus grandes particularités et les termes de paiement on pourrait s'adresser à cette Imprimerie ou au Propriétaire Soussigné

HYACINTHE GUERIN.

Laprairie, 11 Décembre, 1834.

ATTENTION!!!

MONSIEUR N. D. J. JAUMENNE, ayant résigné la place d'Instituteur qui lui avait été conférée par Messieurs les Syndics du premier Arrondissement d'Ecole du district de Laprairie a l'honneur d'informer les pères de familles qu'il donnera chez lui, ou dans le Village, des leçons de Grammaire et d'Orthographe Française aux jeunes gens qui désireraient se perfectionner dans l'étude de cette langue. Il pourra également enseigner la Géographie et l'Arithmétique aux personnes qui le désireront.

Le prix de ses leçons sera modérée et proportionnée au nombre de jeunes gens qui se réuniront.
Laprairie, 11 decembre.

LES PERSONNES, à qui le Soussigné a prêtés des LIVRES, sont instamment priés de les lui faire parvenir le plutôt qu'il leur sera possible.
N. D. J. JAUMENNE.

A VENDRE.

A CETTE IMPRIMERIE.

SOMMATIONS, Subpœna, Règles de Cour, Exécutions, Saisies Arrêts, Saisies Gageries, à l'usage de Messieurs les Greffiers des Commissaires pour la décision sommaire des petites Causes, Contrat de Vente, pour Messieurs les Notaires, et Procès Verbeaux de Saisie pour Messieurs les Huissiers.
Laprairie, 11 decembre, 1834.

Imprimé et publié tous les Jendis

PAR

RAYMOND ET JAUMENNE.

CONDITIONS DE L'IMPARTIAL.

Ce Journal se publie tous les JEUDIS soir. Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par trimestre et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur semestre échu et payer leur arrérages.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 2s 6d. et pour chaque insertion subséquente 7d. dix lignes et au-dessous 3s 4d et 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. pour chaque insertion subséquente.

Nous publierons les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre de discontinuer.